

# Labellisation EESPIG pour l'Icam

Tous les sites français Icam ont reçu le 29 septembre dernier la qualification d' "Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général" (EESPIG).

Publiée au Bulletin Officiel, cette décision témoigne de la vocation d'utilité publique de l'Icam, qui entre ainsi dans le cercle restreint des établissements réunissant toutes les conditions pour obtenir le label : participer aux missions de service public de l'enseignement supérieur et attester d'une gestion indépendante, à but non lucratif.